

Décerné annuellement depuis 1984, le prix Robert-Lionel-Séguin veut souligner la contribution exemplaire d'une personne qui, au Québec, a œuvré dans le domaine de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine bâti.

Admissibilité		✓	Commentaire
Le prix s'adresse à des personnes et non à des groupes, des organismes ou des institutions			
On ne peut poser soi-même sa candidature mais des personnes, des groupes, des organismes ou des institutions peuvent présenter une candidature			
Curriculum vitae de la personne dont la candidature est proposée (maximum de 5 pages)			
Dossier faisant état de sa contribution à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine	Dossier de presse (maximum 20 pages)		
	Photos et autres documents (maximum 5 pages)		
Lettre d'acceptation de cette personne d'être mise en candidature (maximum 3 pages)			
Lettre de présentation exposant les raisons qui militent en faveur de cette candidature (maximum 3 pages)			
3 lettres d'appui signées par des personnes dont la compétence est reconnue dans le domaine du patrimoine – reconnaissance des pairs (maximum 3 pages par lettre)			
Critères de sélection			Commentaire
Pour être admissibles, les personnes dont on propose la candidature doivent avoir démontré des qualités dans les aspects suivants :	Au plan québécois ¹	/15	
	Au plan international ²	/5	
	Engagement personnel ³	/20	
	Engagement professionnel	/5	
	Engagement soutenu ⁴	/15	
	Impact significatif ⁵	/20	
	Activités visant la sauvegarde ou la mise en valeur ⁶	/20	
TOTAL		/100	

¹ On doit démontrer que le travail effectué a eu un impact au niveau du Québec.

² Ce critère touchant peu de candidatures, ce n'est pas un *sine qua non*.

³ Afin d'aller au-delà de l'engagement dans le cadre de son travail.

⁴ Ce prix s'adresse à une personne pour une carrière ou une vie consacrées au patrimoine.

⁵ L'engagement significatif implique que la personne a apportée une contribution marquante dans le milieu du patrimoine.

⁶ Cette contribution peut avoir donné lieu à une production écrite, à une action significative de sauvegarde ou à une fonction d'animation, de coordination ou d'enseignement reliée à la mise en valeur du patrimoine.

LAURÉATS

Arthur Labrie* (1984), Michel Lessard (1985), Jean-Marie DuSault (1986), Luc Noppen (1987), André Robitaille (1988), Pierre Cantin (1989)*, Thérèse Romer (1990), Daniel Carrier (1991), Guy Pinard (1992), France Gagnon-Pratte (1993), Jules Romme* (1994), Hélène Deslauriers et François Varin (1995), Paul-Louis Martin (1996), Claude Turmel (1997), Jean Bélisle (1998), Gaston Cadrin (1999), Dinu Bumbaru (2000), Hélène Leclerc (2001), Rosaire Saint-Pierre* (2002), Jean- Claude Marsan (2003), Raymonde Gauthier (2004), Clermont Bourget (2005), Gérard Beudet (2006), Clément Demers (2007), Louise Mercier (2008), Georges Coulombe (2009), Pierre Lahoud (2010), Gabriel Deschambault (2011), Serge Viau (2012), **Josette Michaud et Pierre Beaupré** (2013), Yvan Fortier (2014), Alain Lachance (2015), Richard Pedneault (2016), Yves Laframboise (2017).

*décédé